

PAS DE TRÊVE DURANT LES FÊTES

LA LUTTE SE POURSUIT JUSQU'AU RETRAIT

Le pouvoir et les médias aux ordres n'en finissent pas de vouloir rendre les grévistes responsables des perturbations actuelles dans l'économie du pays et la vie quotidienne de millions de Français.

Mais c'est bien le gouvernement, en restant sourd aux revendications portées par les centaines de milliers de salariés engagés dans la lutte, qui portent l'entière responsabilité du mouvement de grève qui paralyse une grande partie de l'activité du pays aujourd'hui.

Ils sont les seuls responsables du calendrier.

Macron, son gouvernement et sa majorité sont responsables des grèves, manifestations et perturbations subies par la population.

Quand un gouvernement œuvre contre l'intérêt général, la lutte des travailleurs du privé et du public, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse est légitime.

Les syndicats rattachés à la FNIC-CGT sont très fortement engagés dans la bataille contre la disparition de notre système de retraite solidaire. Dans le Pétrole, la Chimie, le Caoutchouc, la Plasturgie, l'Industrie Pharmaceutique, les salariés, avec leurs syndicats CGT, disent non à une réforme qui va tous nous appauvrir et nous faire mourir au travail.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT les appellent à durcir encore plus le mouvement et à bloquer de façon permanente l'activité des entreprises.

La FNIC-CGT appelle ses syndicats à s'engager dans toutes les initiatives qui sont d'ores et déjà programmées en territoire pendant la période des fêtes.

Que ce soit le 20, le 21, le 24, le 27, le 31 décembre ou le 2 janvier, partout, les militants CGT des Industries Chimiques doivent rejoindre les mobilisations départementales et locales organisées par la CGT.

Le projet de retraite MACRON doit disparaître et les travailleurs doivent imposer un vrai projet solidaire permettant à toutes et à tous, de vivre une retraite digne et la plus longue possible.

C'est par la mobilisation, les grèves et les blocages que nous pourrions imposer :

- ➔ la retraite à 60 ans pour toutes et tous et à 55 ans pour les métiers pénibles,
- ➔ qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC et qu'elle représente 75 % du salaire de référence (sur les 10 meilleures années).

**ET LE 9 JANVIER : MOBILISATION
MONSTRE, GRÈVES ET MANIFESTATIONS !**